

---

---

**Textiles — Détermination de certains  
retardateurs de flamme —**

**Partie 2:  
Retardateurs de flamme phosphorés**

*Textiles — Determination of certain flame retardants —*

*Part 2: Phosphorus flame retardants*

Sample Document

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)



# Sample Document

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)



## DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2016, Publié en Suisse

Droits de reproduction réservés. Sauf indication contraire, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, l'affichage sur l'internet ou sur un Intranet, sans autorisation écrite préalable. Les demandes d'autorisation peuvent être adressées à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office  
Ch. de Blandonnet 8 • CP 401  
CH-1214 Vernier, Geneva, Switzerland  
Tel. +41 22 749 01 11  
Fax +41 22 749 09 47  
[copyright@iso.org](mailto:copyright@iso.org)  
[www.iso.org](http://www.iso.org)

# Sommaire

	Page
<b>Avant-propos</b> .....	<b>iv</b>
<b>1 Domaine d'application</b> .....	<b>1</b>
<b>2 Principe</b> .....	<b>1</b>
<b>3 Réactifs</b> .....	<b>1</b>
<b>4 Appareillage</b> .....	<b>1</b>
<b>5 Mode opératoire</b> .....	<b>2</b>
5.1 Préparation des solutions étalons.....	2
5.1.1 Solution mère.....	2
5.1.2 Solution de travail.....	2
5.2 Préparation de l'éprouvette.....	2
5.3 Extraction par ultrasons.....	2
5.4 Détermination des retardateurs de flamme.....	2
<b>6 Calcul</b> .....	<b>3</b>
<b>7 Rapport d'essai</b> .....	<b>3</b>
<b>Annexe A (informative) Paramètres de l'essai réalisé par CLHP-SM/SM</b> .....	<b>4</b>
<b>Annexe B (informative) Essais comparatifs interlaboratoires</b> .....	<b>6</b>

# Sample Document

get full document from [standards.iteh.ai](https://standards.iteh.ai)

## Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir [www.iso.org/directives](http://www.iso.org/directives)).

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir [www.iso.org/brevets](http://www.iso.org/brevets)).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'OMC concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir le lien suivant: [Avant-propos — Informations supplémentaires](#).

Le comité chargé de l'élaboration du présent document est l'ISO/TC 38, *Textiles*.

L'ISO 17881 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Textiles — Détermination de certains retardateurs de flamme*:

- *Partie 1: Retardateurs de flamme bromés*
- *Partie 2: Retardateurs de flamme phosphorés*

# Textiles — Détermination de certains retardateurs de flamme —

## Partie 2: Retardateurs de flamme phosphorés

**AVERTISSEMENT** — La présente Norme internationale nécessite l'utilisation de substances et/ou modes opératoires qui peuvent être préjudiciables à la santé si les précautions appropriées ne sont pas prises. Elle ne traite que de l'aptitude à l'emploi technique et ne dispense pas l'utilisateur de ses obligations légales concernant la santé et la sécurité, à quelque étape que ce soit. Lors de l'élaboration de la présente Norme internationale, il a été pris pour principe que l'exécution des dispositions qu'elle renferme sera confiée à des personnes expérimentées et qualifiées.

### 1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 17881 spécifie une méthode d'essai pour la détermination d'un certain nombre de retardateurs de flamme phosphorés dans les textiles, par chromatographie liquide haute performance – spectrométrie de masse en tandem (CLHP-SM/SM).

Cette méthode s'applique à tous les types de produits textiles.

**NOTE** Pour l'oxyde de tris(1-aziridinyl)phosphine (TEPA), seul le TEPA non lié peut être extrait.

### 2 Principe

Les retardateurs de flamme sont extraits d'une éprouvette de textile au moyen d'un générateur d'ultrasons, avec de l'acétone. Les retardateurs de flamme présents dans l'éprouvette sont identifiés et quantifiés par CLHP-SM/SM.

### 3 Réactifs

Sauf spécification contraire, n'utiliser que des réactifs de qualité analytique reconnue.

**3.1 Phosphate de tris(2,3-dibromopropyle) (TRIS)**, CAS n° 126-72-7.

**3.2 Oxyde de tris(1-aziridinyl) phosphine (TEPA)**, CAS n° 545-55-1.

**3.3 Phosphate de tris(2-chloroéthyle) (TCEP)**, CAS n° 115-96-8.

**3.4 Acétone.**

**3.5 Acéonitrile (ACN).**

**3.6 Solution d'acétate d'ammonium**, 10 mmol/l.

### 4 Appareillage

**4.1 Chromatographe liquide haute performance et spectromètre de masse en tandem (CLHP-SM /SM).**